

## BEAUREGARD-VENDON LES BERCIATS - CHAPTES - ROUZAT

### *Conseil municipal des jeunes (CMJ)*

La municipalité souhaitait soutenir ce projet de Conseil municipal des jeunes.

Suite à un appel à candidature, 12 jeunes de CM2 et de 6<sup>e</sup>, Jules Rossi, Clara Sudre, Ianis Fernandez, Ambre Welker, Héloïse Portier, Emma Herbomel, Adèle Flattot, Anaïs Delorme, Léna Trinidad, Alicia Dorociak, Guillaume Vallin, Maya Rivières, habitant la commune, forment ce conseil pour une durée de deux ans.

Vendredi 2 avril, le maire, Denis Georges, les adjoints et la commission CMJ les ont reçus accompagnés de leurs parents afin de leur expliquer les attentes de la municipalité et le rôle du CMJ. Une mission leur a été confiée : étudier et élaborer des projets pour améliorer le cadre de vie de la commune. A cette occasion, chacun s'est vu remettre un diplôme de conseiller reconnaissant leur engagement et leur implication au sein de la collectivité. Ils seront encadrés par Laetitia Gay adjointe, Yannick Drevet maire honoraire et les membres de la commission CMJ. Les jeunes élus seront invités à la première réunion du CMJ prévue le vendredi 4 juin 2021.



Maya



Ianis



Héloïse



Jules



Alicia



Ambre



Adèle



Anaïs



Clara



Emma



Guillaume



Léna

**ÉLECTIONS départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021**

Pour des raisons sanitaires, les deux bureaux de vote se tiendront à la MDA

Maison des associations place du 8 mai 1945

## Rue des Ecoles

Un nouveau « look » pour la rue des Ecoles, avec des places de parking et un chemin piétonnier. L'éclairage public et les aménagements paysagers seront prochainement terminés. Merci à tous pour votre patience durant ces travaux.



## Toboggan de l'école

L'ancien toboggan a vécu et présentait des risques pour la sécurité des enfants. Nous avons décidé d'installer un toboggan plus « moderne » et permettant aux enfants à partir de 3 ans de pouvoir en profiter.



## Pelouse du stade

L'arrêt des activités sportives sur le stade nous a permis de réaliser un défeutrage et de ressemer de la pelouse sur le terrain d'honneur qui avait bien souffert des sécheresses précédentes.

## Chemin piétonnier le long du cimetière

Pour des raisons de sécurité, l'accès à la place du 8 mai par la rue des Ecoles a été aménagé en chemin piétonnier le long du cimetière.



## Maisonnette sur l'aire de jeux du stade

Nous avons complété cet espace pour que les petits enfants profitent de cet abri coloré sur cet espace de jeux.



## Impasse de Rochevigne

Nous avons procédé à l'enfouissement des réseaux et au remplacement de l'éclairage public. Les travaux seront prochainement terminés par l'enlèvement des poteaux électriques.



## Tables et bancs

Plusieurs installations de tables et bancs ont été réalisées à proximité de :  
- la table d'orientation à Rouzat pour une petite halte lors de vos randonnées,  
- l'aire de jeux à côté de la mairie, table à l'ombre pour les après-midis d'été chaudes,  
- lotissement Le Ponteix en haut de la rue du Champ-Bury dans un espace vert ombragé,  
- l'aire de jeux du stade pour les goûters des plus jeunes.

## Route de la Limagne

Il a été aménagé des trottoirs ainsi que des espaces végétalisés afin de sécuriser le cheminement piéton.



## Table d'orientation

Une très belle table d'orientation en lave émaillée avec une vue sur 180° a été installée sur la route qui monte à Rouzat.



## Salle des associations et relais médiathèque

Le bâtiment dit local municipal fait « peau neuve » extérieurement et intérieurement.

Les appels d'offres et le choix des entreprises sont terminés. Les travaux commenceront fin juin pour une durée de 8 mois. A l'extérieur, la totalité du bardage sera refait et des modifications d'ouvertures en façade avant et arrière seront prévues. A l'intérieur, un nouvel espace associatif de 100 m<sup>2</sup> verra le jour, équipé d'un espace cuisine, d'un bloc sanitaire et de rangements. Il pourra accueillir jusqu'à 60 personnes et sera mis à la disposition des associations désireuses de l'utiliser. La deuxième partie du bâtiment fera office d'espace de stockage communal.

Le relais médiathèque étant dans le bâtiment, nous ferons le nécessaire pour maintenir l'ouverture en toute sécurité pendant la durée des travaux.



## Incivilités



Halte aux incivilités sur la commune ! A plusieurs reprises, ces derniers temps, nous avons dû faire appel à la gendarmerie pour alerter sur des agissements imbéciles. Quel est l'intérêt de détruire les biens publics de sa commune ? En effet à chaque fois cela a un coût de remise en état et ces dépenses en empêchent d'autres qui seraient bien plus utiles pour tous. Voici quelques exemples des dégradations.

- Panneaux de signalisation arrachés
- Poteaux de sécurité rue du stade arrachés et dalle de regard jetée dans le ruisseau
- Dérapages de deux roues sur les trottoirs
- Dépôts sauvages dans les fossés
- Arroseur du stade cassé
- Déchets dispersés et bouteilles cassées



## Rappel

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir les abords de sa propriété afin de ne pas empiéter chez les voisins et sur les voies publiques.

Il est interdit de brûler des matières plastiques et des déchets verts.

Par respect pour l'environnement, merci aux propriétaires de ne pas faire de décharges sur leurs terrains.



## ERRATUM du dernier bulletin municipal 2020

Nous avons omis de rendre hommage à Madame Josette GOUBELY, épouse ROMANET, décédée le 5 mars 2020 et Monsieur Robert ONZON décédé le 6 juillet 2020.

Dans l'article de la société de chasse, nous précisons que Monsieur FAVRO (et non Monsieur FANIA) a bien voulu mettre à disposition de la société de chasse un terrain pour une durée déterminée pour la plantation de haies.

### INFORMATION :

Notre site internet est en cours de reconstruction suite à l'incendie subi par la société qui l'hébergeait.

Nous faisons le maximum pour vous offrir à nouveau un site complet. Pour le moment, vous avez accès à un site provisoire qui présente les informations essentielles.

Merci de votre compréhension et patience.

